Série sur la mobilisation de la recherche du CRFFC | 2026

WRCC | CRFFC

Des paysages Maritimes pour des solutions Maritimes :

Guide des plantes favorisant la résilience face aux feux de forêt

Consortium pour la résilience aux feux de forêt du Canada, en collaboration avec Kara McCurdy

Pourquoi choisir des plantes indigènes des Maritimes?

Les plantes indigènes constituent l'un des fondements de la résilience des paysages des provinces maritimes. Bien que ce guide mette l'accent sur la réduction des risques de feux de forêt grâce à un choix judicieux de végétaux et à un entretien approprié, les espèces indigènes offrent de nombreux avantages supplémentaires qui renforcent la capacité des propriétés à faire face aux nombreux enjeux environnementaux présents dans l'ensemble du Canada atlantique.



Résilience face aux feux de forêt

- De nombreuses plantes indigènes des Maritimes présentent des caractéristiques qui les rendent moins inflammables lorsqu'elles sont en bonne santé et bien entretenues.
- Une végétation vigoureuse et bien irriguée est généralement moins susceptible de s'enflammer ou de favoriser la propagation des feux de forêt que des plantes affaiblies ou en mauvais état.



Résilience des écosystèmes

- Les plantes indigènes sont adaptées aux sols et aux conditions de croissance de la région des Maritimes. Elles contribuent à stabiliser les sols, à réduire l'érosion et à retenir l'humidité plus longtemps, améliorant ainsi la résilience face aux pluies abondantes comme aux périodes de sécheresse.
- Les espèces indigènes sont parfaitement adaptées aux conditions climatiques locales, notamment aux tempêtes, aux régimes de précipitations et à la variabilité saisonnière.
- En fournissant nourriture et habitat aux pollinisateurs, aux oiseaux et à la faune sauvage, les plantes indigènes soutiennent la biodiversité et contribuent à maintenir la résilience des écosystèmes.

La meilleure plante pour un aménagement paysager résilient est souvent celle qui y pousse déjà. En choisissant des espèces indigènes et adaptées aux conditions régionales, il est possible de renforcer la résilience face aux feux de forêt tout en améliorant la capacité du paysage à résister aux inondations, aux tempêtes, à la sécheresse et à d'autres enjeux climatiques.

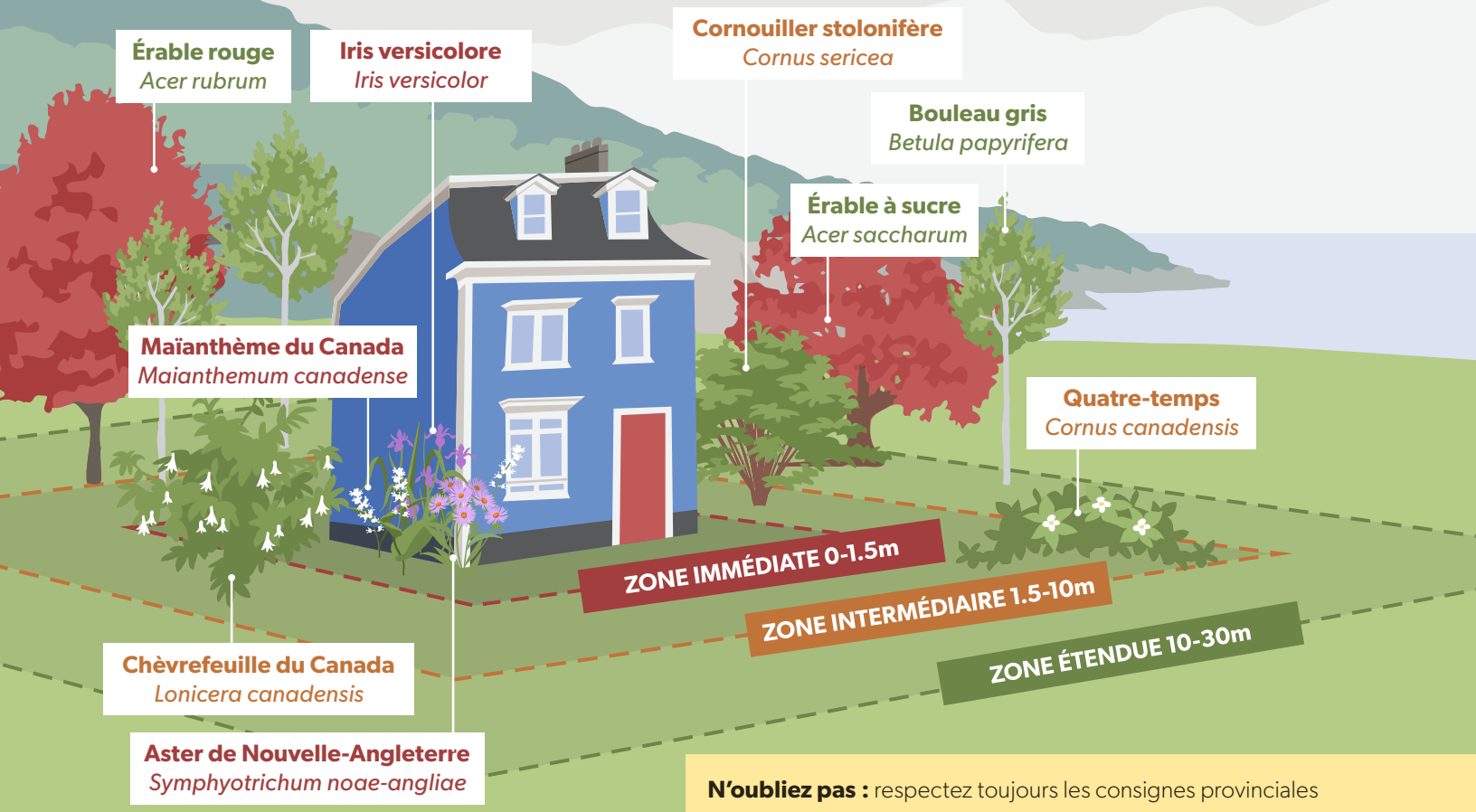
Avis de non-responsabilité

Ce guide se veut une ressource générale destinée aux résidents des provinces maritimes. Les performances des aménagements et le risque de feux de forêt varient selon les conditions propres à chaque site, les pratiques d'entretien, les conditions météorologiques et la végétation environnante. **Aucune plante n'est résistante au feu.** Pour obtenir davantage d'informations, consultez les autorités locales et pensez à vous référer à Intelli-feu[MC] Canada, notamment au Guide de l'aménagement paysager d'Intelli-feu, à titre de référence complémentaire.

Considérations pour l'aménagement paysager dans les Maritimes

Un aménagement paysager résistant aux feux de forêt repose sur un choix réfléchi des végétaux, un espacement adéquat et un entretien approprié, afin de réduire le risque de propagation du feu vers les structures. Voici quelques conseils utiles :

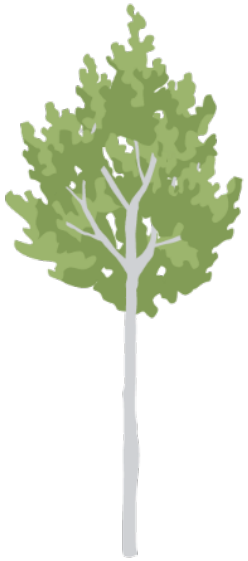
- **Réduisez la quantité de combustible disponible :** limitez la présence de végétation sèche, dense et hautement inflammable à proximité des bâtiments.
- **Ralentissez la propagation du feu :** créez des coupures dans le couvert continu d'herbe, d'arbustes et d'arbres. Les éléments naturels, tels que les milieux humides sains et les cours d'eau, peuvent contribuer à freiner la propagation des feux de forêt sur votre terrain et dans la communauté environnante.
- **Réduisez les risques d'allumage par les braises :** assurez-vous que les zones proches des bâtiments soient propres, bien entretenues et moins susceptibles de s'enflammer. Envisagez de planter des arbres à feuilles caduques près des habitations et des structures lorsque cela est approprié. Évitez les regroupements denses de conifères à proximité des bâtiments, car ils peuvent augmenter la quantité de combustible disponible et le risque de propagation du feu.
- **Favorisez des espaces verts plus sains :** utilisez une variété de plantes indigènes et adaptées aux conditions locales, bien espacées et plus faciles à entretenir.
- **Protégez plus que votre maison :** contribuez à réduire les impacts des feux de forêt sur les propriétés voisines, les quartiers, les infrastructures et les espaces naturels.



N'oubliez pas : respectez toujours les consignes provinciales lorsque vous brûlez des broussailles ou allumez un feu de camp.

Les espèces illustrées ne sont que quelques-unes des plantes indigènes adaptées aux conditions de culture des provinces maritimes et qui, lorsqu'elles sont correctement entretenues, présentent des caractéristiques associées à une inflammabilité réduite. Pour obtenir la liste complète des végétaux recommandés en fonction de votre Zone d'inflammabilité résidentielle, consultez le Guide des plantes des Maritimes ci-joint. Ce guide sur la flore est le fruit d'une collaboration entre des biologistes, des écologistes et des spécialistes des feux de forêt locaux, tous experts des écosystèmes des Maritimes.

GUIDE DES PLANTES DES MARITIMES

INFORMATIONS SUR LA LÉGENDE			
ZONES PRIORITAIRES			EXPOSITION AU SOLEIL
0-1, 5 m (Zone immédiate)	Plante vivace/annuelle ou couvre-sol uniquement		PL. SOL. — PLEIN SOLEIL
1,5-10 m (Zone intermédiaire)	Arbres à feuilles caduques, graminées et arbustes		MI-OMB. — OMBRE PARTIELLE
10-30 m (Zone étendue)	Arbres à aiguilles		OMB. — OMBRE
CATÉGORIE DE CONSOMMATION D'EAU			INDIGÈNE, INTRODUITE OU ENVAHISSANTE
FAIBLE	TOLÉRANTE À LA SÉCHERESSE		NON — NON INDIGÈNE
FAIBLE À MOYENNE	SOLS BIEN DRAINÉS		INDIGÈNE — RÉSIDANTE
MOYENNE	N'AIME PAS LES SOLS SECS		INVASIVE — SE PROPAGE
MOYENNE À ÉLEVÉE	AIME LES SOLS HUMIDES		HYBRIDE — MÉLANGE D'ESPÈCES
ÉLEVÉE	AIME LES MILIEUX AQUATIQUES		S.O./NON ENVAH. — CERTAINES ESPÈCES SONT INDIGÈNES, D'AUTRES NON
(S)	TOLÉRANTE AU SEL		

LES PLANTES PRÉSENTÉES DANS CE GUIDE SONT ADAPTÉES À LA RÉGION DES MARITIMES

AVERTISSEMENT : Aucune plante n'est entièrement résistante au feu et ce guide est donné à titre indicatif. Veuillez tenir compte du risque de feu de forêt sur votre propriété et respecter toutes les bonnes pratiques d'aménagement paysager Intelli-feu. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.intellifeucanada.ca.

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBUSTES							
Abelia mosanensis	Abélia	PL. SOL./MI-OMB.		0,2-3,5 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m

Abeliophyllum distichum	Forsythia blanc	PL. SOL.		2,5-3 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Actaea rubra	Actée rouge	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Amelanchier canadensis	Amélanchier du Canada	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux/pollinisateurs	8 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Amelanchier laevis	Amélanchier glabre	PL. SOL./MI-OMB.	OISEAUX	12 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Arctostaphylos uva-ursi	Raisin d'ours	PL. SOL.		1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBUSTES							
Aronia arbutifolia	Aronie à feuilles d'arbousier	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux/pollinisateurs	1,8-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Aronia melanocarpa	Aronie à fruits noirs	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux/pollinisateurs	1,8-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Berberis thunbergii	Épine-vinette	PL. SOL.		0,45-1,5 m	ENVAH.	FAIBLE	1,5-10 m
Buddleia x	Arbre aux papillons	PL. SOL.		1-4 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Calycanthus floridus	Calycanthe de la Caroline/arbre aux anémones	PL. SOL./MI-OMB.		1,8-3,5 m	S.O.	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Caragana arborescens	Caragana	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	2-6 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Cephalanthus occidentalis	Bois-bouton	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m
Chaenomeles japonica	Cognassier du Japon	PL. SOL./MI-OMB.		0,6-3 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Clethra alnifolia	Clèthre à feuilles d'aulne	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1-3 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Comptonia peregrina	Comptonie voyageuse	PL. SOL.		0,5-1,5 m	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Cornus alternifolia	Cornouiller à feuilles alternes	PL. SOL.		2,1-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Cornus sericea	Cornouiller stolonifère	PL. SOL.		2,1-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Cornus spp.	Cornouillers	PL. SOL.		2,1-3 m	S.O./NON ENVAH.	MOYENNE	1,5-10 m
Corylus avellana 'contorta'	Noisetier tortueux	PL. SOL.		1,2-2,4 m	NON	FAIBLE	1,5-10 m

Corylus cornuta	Noisetier à long bec	PL. SOL.	TOUS	1,2-2,4 m	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Cotinus coggygria	Arbre à perruques	PL. SOL.		3-4,5 m	NON	FAIBLE	1,5-10 m
Daphne caucasica	Daphné du caucase	PL. SOL./MI-OMB.		0,6-1,2 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Daphne mezereum	Bois joli	PL. SOL./MI-OMB.		0,6-1,2 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Dasiphora (anciennement Potentilla) fruticosa	Potentille frutescente/Potentille	PL. SOL.	Pollinisateurs	0,1-1 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m
Deutzia spp.	Deutzia	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux	0,5-3 m	NON	FAIBLE	1,5-10 m
Diervilla lonicera	Dierville chèvrefeuille	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux	0,5-1 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Elaeagnus angustifolia	Olivier de Bohême	PL. SOL.	Oiseaux	11 m	ENVAH.	FAIBLE	1,5-10 m
Enkianthus campanulatus	Andromède campanulée	PL. SOL./MI-OMB.		2-4 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Euonymus alatus	Fusain ailé	PL. SOL./MI-OMB.		1,2-1,8 m	ENVAH.	ÉLEVÉE	1,5-10 m
Exochordia x macrantha	Exochorde à grandes fleurs	PL. SOL./MI-OMB.			NON	MOYENNE	1,5-10 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBUSTES							
Forsythia spp.	Forsythia	PL. SOL.		2,5-3 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Fothergilla gardenii	Fothergilla	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1 m	NON	FAIBLE	1,5-10 m
Halesia carolina	Arbre aux cloches d'argent	MI-OMB.		8 m	S.O.	MOYENNE - ÉLEVÉ	1,5-10 m
Hamamelis spp.	Hamamélis de Virginie	PL. SOL./MI-OMB.		1,8-9 m	ENVAH.	MOYENNE	1,5-10 m
Heptacodium miconioides	Heptacodium de Chine	MI-OMB.		4-9 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Hibiscus syriacus	Mauve en arbre	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	2,5-3,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Hydrangea spp.	Hydrangea	PL. SOL./MI-OMB.		1,2-1,8 m	S.O.	MOYENNE	1,5-10 m
Hypericum kalmianum	Millepertuis de Kalm	PL. SOL./MI-OMB.		0,25 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Ilex verticillata	Houx verticillé	MI-OMB.	Pollinisateurs/oiseaux	1-5 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m

Itea virginica	Itée de Virginie	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m
Kerria japonica	Kerrie du Japon	MI-OMB./PL. SOL.		1,5-3 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Kolkwitzia amabilis	Joli buisson	PL. SOL./MI-OMB.		2,4 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Ligustrum spp.	Troène	PL. SOL./MI-OMB.		1,8-4,5 m	ENVAH.	MOYENNE	1,5-10 m
Lindera benzoin	Benjoin	MI-OMB./PL. SOL.	Pollinisateurs/oiseaux	2-4 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Lonicera tatarica	Chèvrefeuille du Canada (arbuste)	MI-OMB.	TOUS	3 m	ENVAH.	MOYENNE	1,5-10 m
Morella pensylvanica	Cirier de Pennsylvanie	PL. SOL.	OISEAUX	1-3 m	INDIGÈNE	FAIBLE (S)	1,5-10 m
Morus alba	Mûrier	MI-OMB.	OISEAUX	10-20 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Myrica gale	Myrique baumier	PL. SOL./MI-OMB.		2 m	INDIGÈNE	MOYENNE - ÉLEVÉ	1,5-10 m
Nandina domestica	Bambou sacré	MI-OMB./PL. SOL.		1-3 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Philadelphus spp.	Bois jasmin	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1,8-2,4 m	S.O./NON ENVAH.	MOYENNE	1,5-10 m
Physocarpus opufolius	Bois à sept écorces	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1,5-3 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Prunus cistena	Prunier à feuilles pourpres	PL. SOL./MI-OMB.		2-3 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Prunus triloba	Amandier rose	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	2,5-4 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Prunus virginiana	Cerisier de Virginie	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	5,5-7,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Rhododendron groenlandicum	Thé du Labrador	PL. SOL.	Pollinisateurs	0,2 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m
Rhododendron spp.	Rhodoras et azalées	PL. SOL./MI-OMB.		1,5 m	S.O./NON ENVAH.	ÉLEVÉE	1,5-10 m
Ribes alpinum	Gadelier alpin	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	0.9,1,8 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBUSTES							
Rosa spp.	Rose	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1,5-1,8 m	S.O./NON	FAIBLE	1,5-10 m

					ENVAH.		
Rubus allegheniensis	Ronce des Alléghanys	PL. SOL.	Pollinisateurs	2 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Rubus chamaemorus	Chicouté	PL. SOL.	Pollinisateurs	1 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-30 m
Rubus occidentalis	Framboisier noir	PL. SOL.	Pollinisateurs	2 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Rubus idaeus	Framboisier	PL. SOL.	Pollinisateurs	2 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	10-30 m
Salix alba	Saule	PL. SOL.	Pollinisateurs	1,8-4 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Salix discolor	Saule discolore	PL. SOL.	Pollinisateurs	1.8-6 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Salix integra	Saule crevette	PL. SOL./MI-OMB.		1.8-6 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Salix purpurea	Saule arctique	PL. SOL./MI-OMB.		3-6 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Salix repens	Saule rampant	PL. SOL.		1,5 m	NON	MOYENNE À ÉLEVÉE	1,5-10 m
Sambucus canadensis	Sureau noir	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	1,5-9 m	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Sambucus nigra	Sureau	PL. SOL.	Pollinisateurs	6 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Sambucus racemosa	Sureau à grappes	PL. SOL.	Pollinisateurs	2-4 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Shepherdia canadensis	Shépherdie argentée	PL. SOL.		1,8-3 m	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Sorbaria sorbifolia	Sorbaire à feuilles de sorbier	PL. SOL.		1,5-2,5 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Spiraea japonica	Spiraea	PL. SOL.		1,5-2 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Spiraea nipponica	Spirée de Nippon	PL. SOL.		1,5-2 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Spiraea tomentosa	Spirée tomenteuse	PL. SOL.	Pollinisateurs	1,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Spiraea x bumalda	Spiraea	PL. SOL.		1,5-2 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Spiraea x vanhouttei	Spirée couronne de mariée	PL. SOL.		1,5-2 m	NON	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m
Spirea alba	Fausse spirée	PL. SOL.	Pollinisateurs/oiseaux	1-1,5 m	INDIGÈNE	ÉLEVÉE	1,5-10 m
Stephanandra incisa	Stephanandra	PL. SOL./MI-OMB.		0,2-1 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Symphoricarpos albus	Symphorine blanche	PL. SOL./MI-OMB.		1-1,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Symphoricarpos orbiculatus	Symphorine orbiculaire	PL. SOL./MI-OMB.		0,2-1,2 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m

Syringa hybrids	Lilas nain	PL. SOL.		2,5-3,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Syringa vulgaris	Lilas	PL. SOL.		4-6 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBUSTES							
Vaccinium spp.	Bleuet nain/en corymbe	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs/oiseaux	0,15 - 3,5 m	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Viburnum carlesii	Viorne de Corée (viorne de Carles)	PL. SOL./MI-OMB.		1-2,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum dentatum	Viorne dentée	PL. SOL./MI-OMB.		2-3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum lantana	Viorne cotonneuse	PL. SOL./MI-OMB.		1-2,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum lentago	Viorne flexible (viorne lentago)	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs/oiseaux	3,5-6 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum nudum var. cassinoide	Viorne cassinoïde	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs/oiseaux	4 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum opulus	Viorne de Carlcephalum	PL. SOL./MI-OMB.		1-2,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum opulus var. Americanu	Viorne comestible	PL. SOL.	Pollinisateurs/oiseaux	1,8-2,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum plicatum tomentosum	Viorne tomenteuse	PL. SOL./MI-OMB.		1-2,5 m	NON	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum x bodnantense	Viorne 'Pink Dawn'	PL. SOL./MI-OMB.		1,5-3 m	HYBRIDE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum x burkwoodii	Viorne de Burkwood	PL. SOL./MI-OMB.		1,5-3 m	HYBRIDE	MOYENNE	1,5-10 m
Viburnum x carlcephalum	Viorne parfumée de Carlcephalum	PL. SOL./MI-OMB.		1,5-3 m	HYBRIDE	MOYENNE	1,5-10 m
Weigela florida	Weigela	PL. SOL./MI-OMB.	Colibris	1-2,5 m	NON	FAIBLE	1,5-10 m
X Calycanthus	Hybrides de calycanthe	PL. SOL./MI-OMB.		1,5-3 m	HYBRIDE	MOYENNE	1,5-10 m
ARBRES							
Acer Palmatum	Érable du Japon	MI-OMB.	Pollinisateurs	4,5-7,5 m	NON	ÉLEVÉE	10-30 m
Érable rouge	Érable rouge	PL. SOL.	Pollinisateurs	15-20 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Acer saccharum	Érable à sucre	PL. SOL.	Pollinisateurs	25-35 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Alnus incana	Aulne rugueux	PL. SOL.		8 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Betula alleghaniensis	Bouleau jaune	PL. SOL.		18-24 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Betula papyrifera	Bouleau gris	PL. SOL.		20-40 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m

Betula populifolia	Bouleau à feuilles de peuplier	PL. SOL.		6-9 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Catalpa speciosa	Catalpa	PL. SOL.		12-15 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Fagus grandifolia	Hêtre à grandes feuilles	PL. SOL.		15-18 m	INDIGÈNE	ÉLEVÉE	10-30 m
Fraxinus nigra	Frêne noir	PL. SOL.		12-18 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Fraxinus americana	Frêne blanc	PL. SOL.		12-18 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
ARBRES							
Ginkgo biloba	Ginkgo	PL. SOL.		15-25 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Gymnocladus dioicus	Chicot févier	PL. SOL.		12-15 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Juglans cinerea	Noyer cendré	PL. SOL.		12-18 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Laburnum watereri	Cytise faux-ébénier	PL. SOL./MI-OMB.		3,5-4,5 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Liriodendron tulipifera	Tulipier de Virginie	PL. SOL.	Pollinisateurs	21-27 m	NON	ÉLEVÉE	10-30 m
Malus spp.	Pommetier	PL. SOL.	Pollinisateurs	4,5-6 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	10-30 m
Ostrya virginiana	Ostryer de Virginie	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux	15 m	INDIGÈNE	FAIBLE	10-30 m
Populus tremuloides	Peuplier faux-tremble	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	9-12 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	10-30 m
Prunus serotina	Cerisier tardif	PL. SOL.	Pollinisateurs/oiseaux	20 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Quercu rubra	Chêne rouge	PL. SOL.		18-23 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Quercus macrocarpa	Chêne à gros fruits	PL. SOL.		21-24 m	NON	MOYENNE	10-30 m
Rhus typhina	Sumac vinaigrier	PL. SOL./MI-OMB.		4,5-7,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Salix babylonica	Saule pleureur	PL. SOL.	Pollinisateurs	20-25 m	INDIGÈNE	ÉLEVÉE	30 m
Sorbus americana	Sorbier d'Amérique	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	10 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Tilia americana	Tilleul d'Amérique	PL. SOL./MI-OMB.	Pollinisateurs	20 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Tilia spp.	Tilleul	PL. SOL.	Pollinisateurs	18-20 m	NON	MOYENNE	10-30 m
FLEURS							
Achillea millifolium	Achillée	PL. SOL.	Pollinisateurs	0,3-1 m	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m

Anaphalis margaritacea	Immortelle blanche	PL. SOL.	Papillons	1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Asclepias incarnata	Asclépiade incarnate	PL. SOL.	Pollinisateurs	1,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	10-30 m
Aquilegia spp.	Ancolie	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux	1,5 pi (45 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Eutrochium maculatum	Eupatoire maculée	PL. SOL.	Pollinisateurs	1,8 m	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	0-1,5 m
Geranium spp.	Géranium	PL. SOL.		1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Lobelia spp.	Lobélie	PL. SOL.	Oiseaux	1,5 m	S.O./NON ENVAH.	MOYENNE	0-1,5 m
Maianthemum spp.	Sceau-de-Salomon	MI-OMB.		2 pi (60 cm)	S.O./NON ENVAH.	MOYENNE	0-1,5 m
Penstemon spp.	Penstémon (digitale)	PL. SOL./MI-OMB.	Oiseaux	1,2 m	NON	MOYENNE	0-1,5 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
FLEURS							
Rudbeckia spp.	Rudbeckie hérissée	PL. SOL.	Pollinisateurs	2,2 m	S.O./NON ENVAH.	FAIBLE À MOYENNE	0-1,5 m
Symphyotrichum spp.	Aster	PL. SOL.	Papillons	1 m	S.O./NON ENVAH.	MOYENNE	0-1,5 m
Verbena spp.	Verveine hastée (indigène)	PL. SOL.	Pollinisateurs	1,8 m	NON	ÉLEVÉE	0-1,5 m
LES PLANTES VIVACES EN GÉNÉRAL	Résistent au feu selon leur degré d'arrosage, mais ne représentent qu'un risque faible, voire nul, pour les bâtiments						0-1,5 m
LES PLANTES ANNUELLES EN GÉNÉRAL	Résistent au feu selon leur degré d'arrosage, mais ne représentent qu'un risque faible, voire nul, pour les bâtiments						0-1,5 m
COUVRE-SOL							
Ajuga reptans	Bugle	OMB./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Anemonastrum canadense	Anémone du Canada	MI-OMB.		1,5 pi	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m

				(45 cm)			
Arctostaphylos uva-ursi	Raisin d'ours	PL. SOL./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Asarum canadense	Asaret du Canada	PL. SOL./MI-OMB.		0,5 pi (15 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE À ÉLEVÉE	0-1,5 m
Berberidaceae	Epimedium	OMB./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Calluna Vulgaris	Bruyère commune	PL. SOL./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	1,5-10 m
Eurybia macrophylla	Aster à grandes feuilles	MI-OMB.		1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Fragaria virginiana	Fraisier des champs	PL. SOL./MI-OMB.		0,5 pi (15 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	0-1,5 m
Gaultheria procumbens	Thé des bois	MI-OMB.		0,5 pi (15 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Halerpestes cymbalaria	Renoncule cymbalaire	PL. SOL.	Pollinisateurs	5 pi (1,5 m)	INDIGÈNE	ÉLEVÉE (S)	1,5-10 m
Matteuccia struthiopteris	Matteuccie fougère-à-l'autruche	MI-OMB.		1,5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Pachysandra	Pachysandra	OMB./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	0-1,5 m
Phlox stolonifera	Phlox stolonifère	PL. SOL./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	0-1,5 m
Rhodiola rosea	Orpin rose	PL. SOL.		0,5 pi (15 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE (S)	0-1,5 m
Sedum et Hylotelephium	Sédums rampants	PL. SOL./MI-OMB.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Tiarella cordifolia	Tiarelle feuille-en-cœur	PL. SOL.		1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Thymus	Thym précoce	PL. SOL.		0,2 pi (6 cm)	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m
Viola palustris	Populage des marais	MI-OMB.		1,5 pi (45 cm)	INDIGÈNE	ÉLEVÉE	0-1,5 m
Viola pubescens	Violette pubescente	MI-OMB.	Papillons	1 pi (30 cm)	INDIGÈNE	MOYENNE	0-1,5 m
Zizia aurea	Zizia doré	PL. SOL./MI-OMB.	Papillons	1 m	INDIGÈNE	FAIBLE	0-1,5 m

NOM LATIN	NOM COMMUN	SOLEIL/OMBRE	ATTIRE	HAUTEUR	INDIGÈNE NON ENVAH.	CONSOM. D'EAU (voir la légende) (s) – Tol. au sel	EMPLACEMENT DANS LA ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENTIELLE (ZIR)
VIGNES							
Apios americana	Apios d'Amérique	PL. SOL.	Papillons	3 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Asclepias tuberosa	Asclépiade tubéreuse	PL. SOL.	Papillons	1 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	10-30 m
Celastrus scandens	Bourreau-des-arbres	PL. SOL.		5 m	INDIGÈNE	MOYENNE	10-30 m
Clematis virginiana	Clématite de Virginie	PL. SOL./MI-OMB.		5 m	INDIGÈNE	FAIBLE À MOYENNE	10-30 m
GRAMINÉES							
Andropogon, Carex, Polystichum, Panicum, Hybrid Calamagrostis, Elymus	Carex, fougères, panic raide, barbon, calamagrostide, élyme	PL. SOL.		0,5-1,5 m	S.O./NON ENVAH.	FAIBLE À MOYENNE	1,5-10 m